

## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Victoriaville tenue au lieu ordinaire des séances, à l'hôtel de ville de Victoriaville, le lundi 7 décembre 2020, à 18 h.

Sont présents : les conseillères Caroline Pilon, Chantal Moreau et Sophie Lambert et les conseillers Benoit Gauthier, Patrick Paulin, Alexandre Côté, Yanick Poisson, Marc Morin, Yannick Fréchette et Michael Provencher, sous la présidence du maire, M. André Bellavance.

**619-12-20** Communication est donnée d'un rapport de M. André Bellavance, maire, relatif à une demande d'appui formulée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale à l'effet de proclamer la Ville de Victoriaville à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ATTENDU QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU QUE** lors des douze jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

/2...

**619-12-20** **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Sophie Lambert, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport de M. André Bellavance et de proclamer la Ville de Victoriaville, municipalité alliée contre la violence conjugale.

(Signé) **ANDRÉ BELLAVANCE**  
Maire

(Signé) **YVES ARCAND**  
Greffier

**VRAIE COPIE** d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Victoriaville, à sa séance ordinaire du 7 décembre 2020.

VICTORIAVILLE, le 8 décembre 2020



Greffier

